

apprend que Pierre de Réotier (*cognomine Reortherius*), chevalier, voulant se rendre à Jérusalem (*Jherosolimam volens ire*), vint à Lyon, sur le conseil de son archiprêtre Ponce, et fit donation à l'évêque Gaucerand des dîmes qu'il possédait à Crespol (*Crespo*) et à Mépieu (*Maïpeo*), ainsi que du presbytère de ces deux paroisses (1). Il rendit pareillement à l'église de Saint-Just de Lyon les dîmes de Vercieu (*Vertiaco*), dont il s'était emparé au préjudice de cette église (2).

La situation des biens restitués dans cette charte ne permet guère de supposer que le donateur avait son surnom au village de Riottier dans la Dombes. Il est plus vraisemblable qu'il avait pu l'emprunter au bourg de Réotier, près d'Embrun.

(Biblioth. de l'École des Chartes, 18^e année, tom. III, 373. — Monfalcon, *Monumenta Historiæ Lugdunensis*, II, 388. — Delandine, *Catal. des Mss. de la Biblioth. de Lyon*, III, 169).

25

HUGUES DE PAYEN (1118-1136).

D'or, au lion d'azur.

Hugues de Payen ou Payan (*Pagani*) fut le premier grand maître de l'ordre des Templiers, qu'il fonda avec huit autres chevaliers, et qui prit son nom de son établissement dans le voisinage du temple de Salomon (1118). Hugues de Payen se rendit à Rome, avec Geoffroy de Saint-Aldemar, l'un de ses compagnons, pour demander au pape Honorius III une règle et le titre d'ordre religieux. Cette règle leur fut donnée par saint Bernard, et la nouvelle institution fut confir-

(1) Crespol, canton de Romans (Drôme). — Mépieu, près de Faverges, canton de Morestel (Isère).

(2) Vercieu, canton de Morestel (Isère).